

Pièces à fournir pour une demande de carte d'identité pour majeur

- **Bénéficiaire** : Vous devez être de nationalité française et être âgé d'au moins **18 ans** ou être émancipé.

- **Durée de validité** : 15 ans

- **Coût** : Pour une première demande ou un renouvellement, la demande d'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) est gratuite.

Dans le cadre d'un renouvellement, si l'ancienne carte ne peut pas être présentée (**en cas de perte ou de vol**), le prix de la demande est de **25 euros, en timbre fiscal**.

- **Dépôt de la demande** : La demande est rédigée sur un formulaire délivré **en mairie** uniquement.

- Vous devez vous présenter personnellement au guichet.



- Remise de la CNI :

La CNI vous sera remise sur lieu de dépôt du dossier. Vous devrez restituer votre ancienne carte qui sera détruite.

➔ Première demande

➔ Renouvellement

➔ En cas de perte ou de vol

PREMIERE DEMANDE		
Vous ne possédez ni carte nationale d'identité ni passeport	Vous ne possédez pas de carte d'identité mais vous avez un <u>passport sécurisé</u>	Vous ne possédez pas de carte nationale d'identité mais vous possédez un <u>passport non sécurisé</u> valide ou périmé depuis moins de deux ans
		
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé
<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
<u>Un justificatif de domicile</u>	<u>Un justificatif de domicile</u>	<u>Un justificatif de domicile</u>
Un <u>justificatif d'état civil</u> du demandeur extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de moins de trois mois ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage		
	Le <u>passport sécurisé</u> dont le demandeur est déjà titulaire	Le <u>passport</u> dont le demandeur est déjà titulaire
Un <u>justificatif de la nationalité</u> si le justificatif d'état civil ne suffit pas		

RENOUVELLEMENT		
Vous possédez déjà une carte nationale d'identité sécurisée	Vous possédez une ancienne carte nationale d'identité (cartonnée) périmée depuis moins de deux ans ou bien vous avez un <u>passport sécurisé</u>	Vous possédez une ancienne carte nationale d'identité (cartonnée) périmée depuis plus de deux ans et vous n'avez pas de <u>passport sécurisé</u>
SIMPLIFIÉ	SIMPLIFIÉ	
Pièces requises		
Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé
<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un <u>justificatif de domicile</u>	Un <u>justificatif de domicile</u>	Un <u>justificatif de domicile</u>
		Un <u>justificatif d'état civil</u> si la carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans
L'ancienne carte nationale d'identité sécurisée dont le renouvellement est demandé	Le <u>passport sécurisé</u> ou l'ancienne carte d'identité cartonnée	
		Un <u>justificatif de la nationalité</u> si le justificatif d'état civil ne suffit pas, dans le cas où la CNI est périmée depuis plus de 2 ans

DEMANDE SUITE A UNE PERTE OU UN VOL		
Votre CNI perdue ou volée était en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans	Vous pouvez présenter un <u>passport sécurisé</u> ou un <u>passport non sécurisé</u> valide ou périmé depuis moins de deux ans	Votre CNI perdue ou volée était périmée depuis plus de deux ans et vous ne pouvez présenter aucun <u>passport périmé</u> depuis moins de deux ans
SIMPLIFIÉ	SIMPLIFIÉ	
Pièces requises		
La déclaration de perte ou de vol	La déclaration de perte ou de vol	La déclaration de perte ou de vol
Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé	Le formulaire de demande CERFA complété et signé
<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	<u>2 photographies d'identité</u> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un <u>justificatif de domicile</u>	Un <u>justificatif de domicile</u>	Un <u>justificatif de domicile</u>
		Un <u>justificatif d'état civil</u> du demandeur si la carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans
	<u>Passport sécurisé</u> en cours de validité	
		Un <u>justificatif de la nationalité</u> si le justificatif d'état civil ne suffit pas, dans le cas où la CNI est périmée depuis plus de 2 ans